



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres en exercice : 27

Séance du 4 juin 2025

Nombre de Membres présents : 19

L'an deux mille vingt-cinq

Nombre de suffrages exprimés : 27

Et le quatre juin

Pour : 27

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation :

28 mai 2025

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK
G. BARRIOL – M. AUGIER – F. BLARQUEZ – H. JAUBERT
P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – R. BENEJEAN
J. DELCOURT – A. RATTIER – A. JOUBERT – N. LIGNY
A. VASAI – C. UHL – P. CASTEAU

Objet de la délibération

58-2025

Motion de soutien au projet
« pratiques et savoir-faire des
gens de Bouvino » portant
inscription au patrimoine culturel
immatériel de l'UNESCO

Excusé(s) ayant donné pouvoir

Absent(s)

M. NOEL-GAMET à M AUGIER
S. AELVOET à S. REBUFFAT
M. DUMAS à R. BENEJEAN
S. LEBELLE à N. LIGNY
F. CHEILAN à C. UHL
J. CHUECOS à Hugo JAUBERT
M. SOLER à F. BLARQUEZ
JL. CLOEZ à A. RATTIER

Jérôme DELCOURT a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Richard BENEJEAN

Il est indiqué au Conseil Municipal que le PETR du Pays d'Arles a voté par délibération en date du 20 juillet 2021 une motion de soutien au projet « pratiques et savoir faire des gens de Bouvino » portant inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Il s'agit à travers ce projet de protéger et de valoriser l'ensemble des pratiques et savoir faire des Gens de Bouvino et en ce sens de l'ensemble des composantes culturelles dans toutes leurs diversités liées à l'élevage et plus largement à l'agriculture, la course camarguaise, le costume, la langue, la musique... afin d'assurer leur transmission et leur protection.

Le dépôt du projet vise une reconnaissance mondiale et une protection inconditionnelle des patrimoines exemplaires que nous nous attachons de représenter avec l'appui des partenaires européens italiens et espagnols qui témoignent par leur propre singularité d'une culture immatérielle témoignant des caractéristiques communes à notre culture locale liée à la Bouvino.

Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter son soutien à la motion jointe en annexe de la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu la motion annexée,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'APPORTER son soutien à la motion relative au projet « pratiques et savoir faire des gens de Bouvino » portant inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO votée par le PETR du Pays d'Arles.

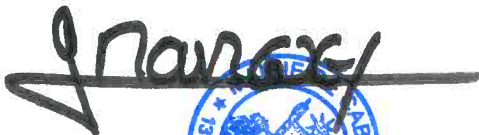
VOTE

Pour : G. MOURGUES - J. HAAS-FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - M. AUGIER
F. BLARQUEZ - H. JAUBERT - P. PORTE- V. LEVEQUE- S. REBUFFAT- R. BENEJEAN -J. DELCOURT
A. RATTIER - A. JOUBERT - N. LIGNY- A. VASAI - M. NOEL-GAMET - S. AELVOET - M. DUMAS
S. LEBELLE - J. CHUECOS - M. SOLER - J.L CLOEZ - P. CASTEAU - F. CHEILAN - C. UHL

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Gilles MOURGUES




Le Secrétaire de séance,
Jérôme DELCOURT

